Zeitschrift: Arbido

Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek

Information Schweiz

Band: 17 (2002)

Heft: 7-8

Artikel: Un certificat de formation continue universitaire en archivistique :

pourquoi et pour qui faire?

Autor: Coutaz, Gilbert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-768734

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un certificat de formation continue universitaire en archivistique: pourquoi et pour qui faire?

■ Gilbert Coutaz



Directeur des Archives cantonales vaudoises et membre du Comité scientifique du certificat de formation continue universitaire en archivistique

quatre reprises, depuis juillet 2000, les personnes en charge d'étudier l'introduction d'une formation postgrade en archivistique en Suisse sont intervenues par l'intermédiaire de la revue *Arbido* pour livrer leurs constats et leurs conclusions¹.

Il ne s'agit pas de rappeler ici les étapes de la réflexion, mais de faire valoir les fondements de la démarche; j'aimerais insister sur le fait que les archivistes suisses ont conduit leur dossier sur la formation postgrade dans la plus grande transparence, en informant régulièrement les associations professionnelles de l'information et les Hautes Ecoles spécialisées dans les sciences de l'information. Notre réflexion ne s'est pas faite à l'insu de nos partenaires ni contre ceux-ci. J'en veux pour preuve la séance d'évaluation de notre projet de postgrade, faite en public, il y a plus d'une année, à Berne, le 23 janvier 2001.

Le dossier de la formation est un vieux dossier de l'AAS. La première commission créée au sein de l'AAS est justement la Commission de formation mise sur pied en 1975, à la suite du renversement, à l'assemblée de Genève, du comité présidé entre 1953 et 1974 par Bruno Meyer.

Une des premières réussites de la Commission de formation fut l'organisation dès 1976 de journées d'introduction pour les

17–8/2000, pp. 13-16; 3/2001, pp. 23–24; 7-8/2001, pp. 12–15 et 3/2002, pp. 23–25. Voir dorénavant le site de la formation continue de l'Université de Lausanne, http://www.unil.ch/sfc pour les informations à jour sur le certificat de formation continue en archivistique. Un lien est fait depuis le site de l'Association des archivistes suisses, http://www.staluzern.ch/vsa

archivistes débutant dans la profession. La formule existe toujours, elle a pris de la maturité et rend toujours autant de services. La même Commission de formation, avec l'appui de divers archivistes, a rédigé un projet complet de formation en 1993–1994 qu'elle a présenté au Congrès des Bibliothécaires, Documentalistes et Archivistes, à Lausanne, en 1994.

Le certificat de formation continue est la manifestation concrète d'une longue gestation dans les esprits des archivistes, dont le contexte politique actuel et les demandes des Hautes Ecoles Spécialisées (HES) ont accéléré l'aboutissement. En étant en dehors des évaluations fédérales des filières de formation, à la différence des HES, nous avons pu travailler dans la sérénité et avec un certain détachement. Nous n'avions à rendre des comptes qu'aux membres de notre association et pour le bien de notre profession.

Il est utile de faire un bref retour sur les conditions qui ont dynamisé récemment nos réflexions:

- les HES de Coire et de Genève ont à tour de rôle sollicité la participation des archivistes suisses à leur projet d'étudier les possibilités formation postgrade ou de Nachdiplomstudium. Le comité de l'AAS a préféré en 2000 engager une réflexion globale et complète sur la formation à offrir à ses membres et aux personnes désireuses de se spécialiser à la suite de leur titre universitaire en archivistique. A cet effet, une « task force » a été nommée le 29 mai 2000. Notre association n'a pas pour autant joué la politique de la chaise vide, elle a soutenu activement les échanges et les contacts entre les associations et les HES;
- la consultation de tous nos membres collectifs et individuels a démontré le besoin et l'opportunité d'une formation postgrade spécifique et de la placer à un niveau universitaire. Ne disposant pas de formation avant l'introduction des filières communes de formation

dans les sciences de l'information, les archivistes ne pouvaient qu'être des demandeurs d'espaces de formation répondant aux différents niveaux de formation et aux divers profils de formation. Ils ne souffraient pas du problème de régulariser ou de mettre à niveau d'anciens diplômes. C'est naturellement et sans anicroche que la formation postgrade s'est imposée comme un espace à conquérir rapidement, nous l'écrivons plus bas, dans quelles conditions; le profil majoritairement universitaire des responsables des dépôts d'archives en Suisse a imposé en effet une partie plutôt qu'une autre de l'alternative offerte par les universités et par les HES; ce choix, j'insiste, résulte moins d'un rejet des filières HES par méfiance ou par hostilité foncière que de la conformité à la réalité des formations des archivistes aujourd'hui en fonction; en outre, l'université, il faut l'admettre, offre de grandes et généreuses ouvertures à la formation continue, et des plus grandes possibilités dans une démarche spécifique que les HES dans les sciences de l'information davantage impliquées dans une recherche de formations communes et dans la continuité de la formation dans les sciences de l'information².

en proposant une formation postgrade spécifique, les archivistes en emploi n'ont pas voulu afficher leur défiance envers les bibliothécaires et les documentalistes, mais faire valoir le besoin urgent de prendre en compte leurs premières attentes. J'ai déjà eu l'occasion de le dire, le 23 janvier 2001, lors de la discussion publique sur le projet de formation postgrade en archivistique, combien j'étais attaché à une définition complète et des diverses étapes des filières de formation dans les sciences de l'information. La formation postgrade est de mon

² Il suffit pour s'en convaincre de consulter toute l'offre de la formation continue des universités suisses et hautes écoles suisses, dans le site http://ecolu-info. unige.ch/swissuni



point de vue la clef de voûte de la formation, non seulement parce qu'elle représente l'étape ultime et la plus exigeante de la formation, mais parce qu'elle agit sur les attentes des étapes intermédiaires. En ayant la vision achevée de la formation, les responsables peuvent fixer les exigences et les contenus à chaque niveau et la complémentarité des étapes. A mon avis, les expériences le démontrent depuis 1998, l'apprentissage et la formation en HES doivent être impérativement des filières communes et harmonieuses. Les besoins immédiats des personnes en fonction exigent principalement des spécialisations accrues; notre projet de formation continue répond à un besoin d'aujourd'hui, le choix de la date et des contenus n'est pas fortuit. Mais, ces années à venir, ce besoin de spécialisation sera certainement amené à être revu, augmenté, et diversifié.

• faut-il penser pour autant que les filières de formation des personnes qui viennent aux professions des sciences de l'information soient l'apanage des HES, et ce qui relève de la formation des personnes en emploi soit le fait des associations? De mon point de vue, les associations, au travers de la Délégation à la formation, doivent demeurer fortement solidaires des filières de formation et offrir les espaces d'accueil des apprentis, des stagiaires, des mémorants. Elles doivent agir sur les contenus des formations et sur les attentes à satisfaire dans les programmes. Mais elles doivent aussi créer les conditions de formation continue pour leurs membres, au travers de formules multiples et imaginatives: programme de cours communs, cours délocalisés, thématiques communes travaillées sur une ou plusieurs journées, colloques sur des thèmes transversaux, etc. Dans la communauté des archivistes, de nombreuses voix ont déjà affirmé que la formation postgrade devait être un espace dévolu à la spécialisation et non à l'amalgame des diverses disciplines, qu'elle soit la suite de la formation de niveau HES ou la recherche de formule de formation continue. En optant pour un certificat de formation continue de niveau universitaire en archivistique, les archivistes ont donné déjà une première tendance. Il n'est pas pensable dans un certificat dont l'exigence est fixée par l'université à 200 heures de vouloir papillonner dans tous les domaines des sciences de l'information; dans le cas d'une formule de mas-



Referentinnen, die auch zuhören können: (v.l.n.r.) Yolande Estermann Wiskott, Monique Baud, Gilbert Coutaz, Volker Schockenhoff, Hans Scheurkogel und Hans-Peter Frei.

Foto: zvg

ter, qui serait l'évolution naturelle à terme, du certificat, avec 600 à 800 heures, des passerelles d'une part entre l'archivistique et d'autre part la bibliothéconomie et la documentation peuvent être envisagées, sans pour autant mélanger les trois professions et les trois associations professionnelles.

Ces réflexions générales ayant été faites, j'en viens à la formation qui sera proposée aux archivistes suisses dès l'automne 2002, à l'Université de Lausanne. M^{me} Barbara Roth, rédactrice d'*Arbido* et membre du Comité scientifique qui a conduit le certificat de formation continue universitaire en archivistique à l'Université de Lausanne, a présenté le contenu de cette formation et ses exigences dans le numéro de mars 2002 d'*Arbido*³.

Au lieu de répéter le contenu de cet article, je préfère insister sur quelques points pour provoquer le débat de la journée.

- lancer une formation continue universitaire, c'est une lapalissade, c'est s'assurer un ancrage à une université, soit pouvoir s'appuyer sur un titulaire d'enseignement et sur les accords des diverses structures de décision de l'université;
- lancer une formation continue universitaire, c'est accompagner toute la réflexion par des forces internes et décidées d'une communauté professionnelle;
- lancer une formation continue universitaire, c'est se plier à des exigences du cursus universitaire tant dans les critères d'admission que dans la participation aux cours;
- enfin, lancer une formation continue universitaire, c'est garantir un enseignement de qualité et vérifié autour des for-

ces professionnelles de la communauté qui fait la demande.

Que constatons-nous dans le cas de notre certificat?

L'Université de Lausanne a compris les enjeux de notre demande, ses avantages et les évolutions raisonnables de notre demande. Elle a donné son appui logistique et financier dès le démarrage du projet.

Nous avons dû constater, le phénomène était prévu, l'insuffisance d'enseignants provenant de nos rangs pour une formation universitaire tant pour des raisons d'exigences d'engagement et de compétences qu'en raison du manque de pratique pédagogique des archivistes suisses. En voulant une formation reconnue sur le plan national, plurilingue, et tenant compte des derniers développements de l'archivistique, nous avons dû rechercher des enseignants principaux («Hauptdozente») audelà de la communauté professionnelle des archivistes suisses. Des enseignants principaux dépend le choix des enseignants de leur module selon les exigences qu'ils se sont fixées. La communauté professionnelle doit vraiment se positionner dans ses apports à une formation postgrade. Elle ne peut pas être que la consommatrice de formations, elle doit pouvoir offrir des conditions-cadres pour que des archivistes en emploi préparent leurs successeurs, intègrent l'obligation d'assurer la relève. Il n'y a pas en Suisse de chaire universitaire d'archivistique ni de pôle de recherches dans les domaines de l'archivistique, comme c'est le cas dans les pays voisins et au Canada.

Vouloir une formation postgrade, c'est aussi garantir à terme une communauté d'enseignants provenant des professionnels actuels en Suisse, et non pas seulement empruntés à l'étranger. Nous devons d'abord créer les conditions d'une tradition d'un enseignement archivistique au-

³ PP. 23–25.



quel le certificat de formation continue et les filières de formation commune et de postgrade des HES contribuent déjà pour une part.

En ce sens, nous avons pu le vérifier dans le Comité scientifique mis en place par l'Université de Lausanne, faire une formation postgrade nécessite à la fois une réflexion stratégique à tous les niveaux de la communauté professionnelle, un réservoir important d'enseignants et un public dont les attentes correspondent aux contenus proposés par cette formation. Nous ne pouvons pas faire l'économie d'un débat lourd ni abandonner le projet à un consultant extérieur à la communauté professionnelle.

Le Comité scientifique a travaillé en fixant des objectifs pédagogiques, des critères de qualité, des obligations de contrôle des enseignants et des enseignés. Il a agi dans le prolongement des conclusions du rapport de la «task force» qui avait proposé d'envisager la formation par étapes et avec des visées limitées. Nous sommes partis du constat des plus grands manquements dans la formation actuelle des archivistes en fonction, et des plus évidents déficits à combler.

Il faut avoir à l'esprit qu'au moment où nous formulions le contenu de la formation

continue, nous avions un autre chantier en cours dans l'association, celui de l'archivage électronique dont les exigences de concepts et les nécessités de modifier les mentalités ont fait apparaître l'urgence de certains enseignements et la contrainte de devoir répondre en commun aux nouveaux défis de l'archivage.

C'est pourquoi, la formation postgrade, telle que nous la proposons dans ce premier certificat de formation continue, est devenue de notre point de vue un atout et un enjeu pour de nouvelles attitudes professionnelles et pour des défis immédiats. Vous comprendrez pourquoi nous avons postulé que la première volée serait formée principalement, je ne dis pas exclusivement, de personnes en emploi de niveau universitaire au bénéfice d'années d'expériences, mais qui n'ont pas suivi durant leurs études des cours théoriques sur les derniers développements de l'archivistique. Néanmoins, sans pratique antérieure, nous nous sommes laissé la possibilité du choix sur dossier, et d'intégrer des personnes par module et pas seulement sur l'ensemble des modules.

Les quatre modules proposés s'articulent autour des fondements théoriques de la profession dans ses évolutions les plus actuelles, du Records management, qui

constitue un des concepts les plus essentiels pour aborder et maîtriser les archives courantes et intermédiaires, de la description et de l'évaluation des documents qui ont subi des bonds extraordinaires ces dix dernières années, et des sciences et technologie de l'information. Nous parlerons des Archives dans la société d'aujourd'hui, et non des Archives dans les siècles passés. Ces 4 modules seront développés sur 15 mois, soit les semestres d'hiver 2002/2003, été 2003, et hiver 2003/2004, à raison d'une à deux sessions de 6 à 10 périodes de 45 minutes chacune, le vendredi et le samedi de chaque quinzaine. Le premier module commence le 18 octobre 2002, à l'Université de Berne qui recevra le premier module, alors que les Universités de Genève, Lausanne et Berne recevront respectivement les modules 2, 3 et 4. En hiver 2002/2003, le premier module se donnera tous les vendredis, du 18 octobre au 17 janvier 2003 au plus tard, et le second module, qui combinera des sessions le vendredi et le samedi de 6 à 10 unités, se donnera entre les 24 et 25 janvier 2003 et les 21 et 22 mars 2003 au plus tard. Les dates des modules 3 et 4 doivent encore être confirmées. La fin des cours est fixée en mars 2004, la remise du travail personnel d'une longueur maximale de 30 pages pour juin 2004. Le sujet du travail personnel peut

Anzeige

ALEXANDRIE 5.5

Logiciel de gestion documentaire

De l'écrit à l'écran : un système de traitement raisonné de l'information.

Fonds documentaires, revues de presse, documentations internes, banques d'images, fonds sonores, vidéos...

Quelle que soit la nature des documents composant la mémoire – la richesse – de votre entreprise, Alexandrie vous offre des solutions adaptées et simples de mise en œuvre pour constituer votre base d'information et la diffuser via plusieurs canaux :

- intranet,
- internet,
- messagerie,
- CD ROM...

Thesaurus, texte intégral, bibliothéconomie, GEIDE, DSI, portail documentaire, revue de presse.

PARIS - SIEGE SOCIAL

107, avenue Parmentier - 75011 Paris - France Tél. : (33) 1 49 23 83 51 - Fax : (33) 1 43 38 33 82 E-mail : gbconcept@gbconcept.com LYON

Tour Crédit Lyonnais - 129, rue Servient - 69326 Lyon Cx 03 - France Tél. : (33) 4 78 14 36 30 - Fax : (33) 4 78 14 36 32 E-mail : ncyvoct@gbconcept.com



G.B. CONCEPT

.com 4279 22

4279_2202

être choisi dès les premières semaines du certificat.

Au travers de ce premier certificat, nous avons souhaité provoquer des échanges entre les professionnels de l'archivistique en Suisse et à l'étranger. Dans ce sens, le recours à des enseignants étrangers traduit non seulement les insuffisances en ressources humaines de notre communauté professionnelle, mais aussi la possibilité donnée aux archivistes suisses, de toutes les langues, de côtoyer des maîtres et des personnes de référence qui font autorité dans la profession.

Ce n'est pas un hasard si nous souhaitons que le travail de diplôme qui doit être rendu 3 mois après la dernière session du module 4 débouche sur une publication pour enrichir les apports de la communauté suisse à l'archivistique en général. Nous avons estimé qu'il était temps que les archivistes suisses expriment leurs points de vue, des expériences originales et communes dans le domaine de l'archivistique. Il y a de la place, à côté d'Arbido, pour un périodique qui pourrait être annuel, permettant de publier des recherches d'une vingtaine de pages. Les archivistes suisses ne devraient pas être confinés à un rôle de consommation d'informations, ils devraient être les auteurs mêmes de ces informations.

Un élément que nous ne pouvons pas mesurer est l'importance exercée sur notre association et notre métier par le groupe qui suivra ce premier certificat et qui peut développer des attitudes de collaborations inédites et des résultats originaux.

Nous sommes conscients de l'importance de l'engagement des personnes qui s'inscriront pour l'ensemble de la formation. Les frais d'inscription, Fr. 8000.—, se situent dans la norme des formations continues aujourd'hui offertes par les universités suisses. Nous pensons que chaque personne qui s'inscrit doit négocier avec son employeur le sens de son inscription et trouver un équilibre harmonieux entre les attentes de l'employeur et de celles de l'employé.

En mettant en place une formation continue en archivistique, la communauté des archivistes suisses a pris acte et date avec la formation postgrade. Je l'ai dit, elle n'a pas pour autant résolu toutes les attentes de la formation postgrade, loin s'en faut. Le besoin pressant de se positionner dans les filières de formation, de trouver des réponses adaptées à toute la communauté professionnelle des archivistes et la chance d'avoir rencontré de nombreux soutiens auprès de nos partenaires universitaires, surtout auprès de l'Université de

Lausanne, ont permis de faire aujourd'hui la promotion non pas d'une intention ou d'une idée, mais d'une réalité concrète et agendée.

Mais en fait, ce n'est qu'une étape vers d'autres développements. Nous aurons beaucoup à retirer de ce premier essai et à faire valoir de nos expériences pour les poursuivre. Nous sommes aussi persuadés que plusieurs filières de formation supérieure coexisteront et trouveront leur juste positionnement dans les attentes professionnelles.

Un certificat de formation continue universitaire en archivistique: pourquoi et pour qui faire?

J'ai tenté de répondre à cette double question. Plusieurs archivistes ont pris le risque de croire en un projet et de formuler une formation. Il est à souhaiter que les professionnels relèveront le défi de cette formation ambitieuse pour s'affirmer comme communauté professionnelle désireuse d'occuper une place plus importante à la fois dans les professions de l'information et dans les administrations publiques et privées.

contact:

E-mail: gilbert.coutaz@acv.vd.ch

Dossier «Ausbildung/Formation»

Notes sur le certificat en archivistique et l'implication de l'Université de Lausanne



■ Thibault Genton

Coordinateur au Service de formation continue

Université de Lausanne

la rentrée académique d'octobre 2002, la première volée de candidats au *Certificat en archivistique*; les Archives dans la société d'aujourd'hui élaboré par l'Université de Lausanne et l'Association des archivistes suisses, en collaboration avec les Uni-

versités de Berne et de Genève, se retrouvera sur les bancs d'une salle d'étude. On peut d'ores et déjà annoncer que le cursus proposé suscite l'intérêt du public visé: de nombreuses inscriptions et demandes de renseignements nous sont parvenues à ce jour, tant d'archivistes en fonction dans une institution publique, que d'archivistes d'entreprises privées ou d'indépendants. Pour des raisons de places et de pédagogie, des inscriptions ont dû être refusées ou reportées.

Profitons de ces quelques lignes pour revenir sur la place que ce certificat occupe

dans l'horizon de la formation des archivistes en Suisse, sur ce qu'il offre du point de vue de la reconnaissance aux niveaux national et européen et sur l'implication de l'Université de Lausanne dans ce projet.

Ce certificat est une première à plus d'un titre. Il s'agit en effet de la première formation postgrade en archivistique dispensée par des universités suisses. Il s'inscrit dans le développement actuel de la formation des archivistes et vise à combler l'absence de filière destinée à des universitaires diplômés en fonction dans un service d'archives. Mais ce certificat est également